



Compte rendu de fin de mandat

Comité Social et Économique RÉSEAU FRANCE 3

Élections de novembre 2025

Secafi Expertise SA

SA au capital de 37 000 €

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Île-de-France • Société enregistrée comme dispensateur de formation sous le numéro 11 75 59 77 75

Bureau : 20/24 rue Martin Bernard • 75647 Paris cedex 13

Siège social : 20/24 rue Martin Bernard • 75647 Paris cedex 13
Tél. 01 43 90 53 01 • 388 589 269 RCS Paris • Numéro d'identification intracommunautaire FR 91 388 589 269

Une société du Groupe Alpha

*BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER
NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN
SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE*

Table des matières

1. PREAMBULE	4
1.1 Compte rendu de fin de mandat : une démarche obligatoire pour le CSE	4
1.2 Que doit contenir ce rapport ?	4
1.3 Qui s'occupe de la rédaction de ce rapport ?	4
1.4 Par qui et à qui ce rapport doit-il être présenté ?	4
2. PRESTATIONS LIEES AUX ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES MISES EN ŒUVRE PAR LE CSE	5
2.1 Prestations récurrentes annuelles mises en œuvre	5
2.2 Rapports d'activité et de gestion annuels	6
3. BILAN DU CSE AU REGARD DE SES ATTRIBUTIONS ECONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES	12
3.1 Rappel du cadre législatif	12
3.2 Commissions mises en place par le CSE	14
3.3 Utilisation au cours des exercices 2022 à 2025 des moyens accordés	15
4. PATRIMOINE DU CSE	16
4.1 Date retenue pour l'évaluation du patrimoine	16
4.2 Méthode d'évaluation retenue	16
4.3 Vision synthétique du patrimoine dont va bénéficier le nouveau CSE	16
4.4 Détails du patrimoine	17
4.4.1 Les éléments d'actifs (biens ou créances détenus par le CSE)	17
4.4.2 Dettes et provisions du CSE	18
4.5 Engagements hors bilan du CSE	19
4.5.1 Engagements donnés par le CSE	19
4.5.2 Engagements reçus par le CSE	19
5. JURIDIQUE	19
5.1 Règlement intérieur du CSE	19
5.2 Accès aux moyens financiers du CSE	19
5.3 Litiges en-cours	20
5.4 Gestion de la paye des salariés du CSE	20

5.5	Approbations des comptes des 3 derniers exercices	20
5.6	Mise en conformité du comité au regard du RGPD	20
5.7	Contrôles URSSAF réalisés ou en-cours	21
6.	ARCHIVAGE DES DONNEES	21
6.1	Organisation	21
6.1.1	Organisation « papier »	21
6.1.2	Organisation dématérialisée	21

1. Préambule

1.1 Compte rendu de fin de mandat : une démarche obligatoire pour le CSE

Lors des élections d'un CSE, les membres sortants doivent désormais élaborer et remettre au nouveau comité un compte rendu de fin de mandat conformément à l'article R2315-39 du Code du travail.

Article R2315-39 : « Les membres du comité social et économique sortant rendent compte au nouveau comité de leur gestion, y compris des attributions économiques et des activités sociales et culturelles du comité. Ils remettent aux nouveaux membres tous documents concernant l'administration et l'activité du comité ».

Ce rapport est à rédiger quand bien même le bureau actuel des élus envisage de se représenter aux mêmes fonctions.

1.2 Que doit contenir ce rapport ?

Le rapport de fin de mandat contient l'ensemble des informations permettant aux futurs membres du CSE de pouvoir prendre acte des opérations passées par l'ancienne mandature et des moyens à disposition permettant de pouvoir poursuivre les activités du CSE.

1.3 Qui s'occupe de la rédaction de ce rapport ?

Si le Code du travail désigne « les membres du CSE sortant » comme rédacteurs de ce compte rendu, dans la pratique, en l'absence de spécificités sur ce sujet dans le règlement intérieur, le bureau des élus et les présidents (ou représentants) des commissions obligatoires et facultatives sont chargés de la rédaction de ce rapport. Un expert-comptable peut alors être désigné pour venir en appui des élus. C'est dans ce cadre que le cabinet SECAFI Expertise a été mandaté. Il convient toutefois de noter que les éléments ici consignés pour le compte des élus n'ont pas fait l'objet d'un audit spécifique de conformité et ont été intégrés dès lors qu'ils semblaient cohérents et vraisemblants. Ce rapport reste sous la responsabilité des membres du comité sortant.

1.4 Par qui et à qui ce rapport doit-il être présenté ?

Ce rapport doit être transmis par les anciens membres du CSE au nouveau comité. Le législateur n'impose toutefois pas une méthode de transmission particulière. Ainsi, les membres du CSE sortant sont relativement libres dans la façon de pouvoir procéder : présentation par l'expert-comptable du rapport à l'une des premières séances plénières du nouveau CSE, transmission au président du comité chargé alors de le communiquer aux nouveaux membres etc.

Les nouveaux élus prennent acte des éléments consignés (nous conseillons de faire apparaître la réception du rapport dans un PV).

2. Prestations liées aux activités sociales et culturelles mises en œuvre par le CSE

2.1 Prestations récurrentes annuelles mises en œuvre

Les élections du nouveau CSE marquent la fin d'un mandat de trois années durant lesquelles le CSE RÉSEAU FRANCE 3 a mis en œuvre différentes opérations visant à promouvoir auprès de ses ouvriers-droits des activités sociales et culturelles.

Les principales prestations proposées durant ce mandat ont été les suivantes :

- ❖ **Au titre de Noël :**
 - Cadeau et/ou bon cadeau pour les ouvriers-droit
 - Cadeau, bon d'achat ou abonnement pour les enfants jusqu'à 14 ans

- ❖ **Pour promouvoir le sport, les activités culturelles, les loisirs et le bien-être :**
 - Billetterie Grands Parcs
 - Billetteries locales (cinéma, sport, divers)
 - Subvention culture et chèque culture
 - Subvention activités épanouissement personnel
 - Massages organisés par les antennes
 - Activités organisées par l'US ORTF

- ❖ **Pour accompagner la famille :**
 - Attribution d'un bon cadeau rentrée scolaire
 - Attribution d'un bon cadeau à l'occasion d'un événement familial

- ❖ **Favoriser le départ en vacances :**
 - Voyages et séjours
 - Chèques vacances
 - Subvention hébergement vacances
 - Locations du patrimoine (12 lieux de vacances + semaines en time share) et linéaires

- ❖ **Autres activités gérées par les antennes locales :**
 - Fêtes et animations
 - Fêtes de Noël
 - Activités diverses
 - Sorties enfants
 - Location de matériel
 - Achats groupés

2.2 Rapports d'activité et de gestion annuels

Chaque année le CSE a présenté ses activités sous la forme d'une synthèse qui a fait l'objet d'une approbation en séance plénière (hors 2025, approbation en 2026).

Résultats analytiques A.S.C. de 2022 à 2025

	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	15/11/2025
Subvention brute ASC	5 290 610	5 376 595	5 542 665	4 872 509
Reversement CIORTF	- 3 366 753	- 3 421 473	- 3 527 150	- 3 000 000
Reversement CSE France 3 Siège 2020 à 2022 (net)	-	- 211 282	- 81 103	-
Subvention exceptionnelle	26 302	-	-	-
Autres produits	28 721	138 161	209 255	41 481
Total des Produits (1)	1 978 880	1 882 000	2 143 667	1 913 990
Chèques vacances	153 018	87 043	85 879	74 807
Chèques culture	188 160	179 007	230 672	236 073
Cadeaux de Noël	118 678	-	183 172	-
Rentrée scolaire	139 954	136 301	111 951	107 309
Billetteries Grands Parcs	31 675	26 504	21 350	22 201
Locations linéaires	15 675	27 881	22 135	30 579
Remboursements sur factures	-	-	213 654	160 982
Voyages et séjours CSE	-	-	173 990	315 548
Voyages et séjours antennes	-	-	103 776	-
Billetterie cinéma	-	-	91 845	69 048
Événements familiaux	-	-	10 271	10 514
Subventions cinéma	-	-	8 901	4 650
Billetterie autres	-	-	7 010	3 836
Billetterie sport	-	-	6 207	6 694
Bien-être	-	-	5 114	2 822
Dons et secours	1 800	900	8 977	8 512
Subventions US ORTF	4 000	4 000	4 000	-
Repas collectif	-	-	-	1 128
Décès	214	-	461	494
Naissance	-	100	100	-
Activités Central	653 173	461 736	1 289 465	1 055 197
Patrimoine	65 500	111 114	117 945	94 046
Cantine	339	4 516	- 1 845	- 22 478
Gestion des antennes	1 073 604	1 174 304	341 497	204 473
Autres dépenses	2 258	22 457	43 214	33 112
Total des Charges (2)	1 794 874	1 774 128	1 790 275	1 364 350
Résultats annuels (1)-(2)	184 007	107 872	353 392	549 640

Au cours de l'exercice 2024, plusieurs évolutions ont été apportées à l'organisation budgétaire : certaines activités, auparavant gérées par les antennes, sont désormais centralisées et rattachées au niveau Central.

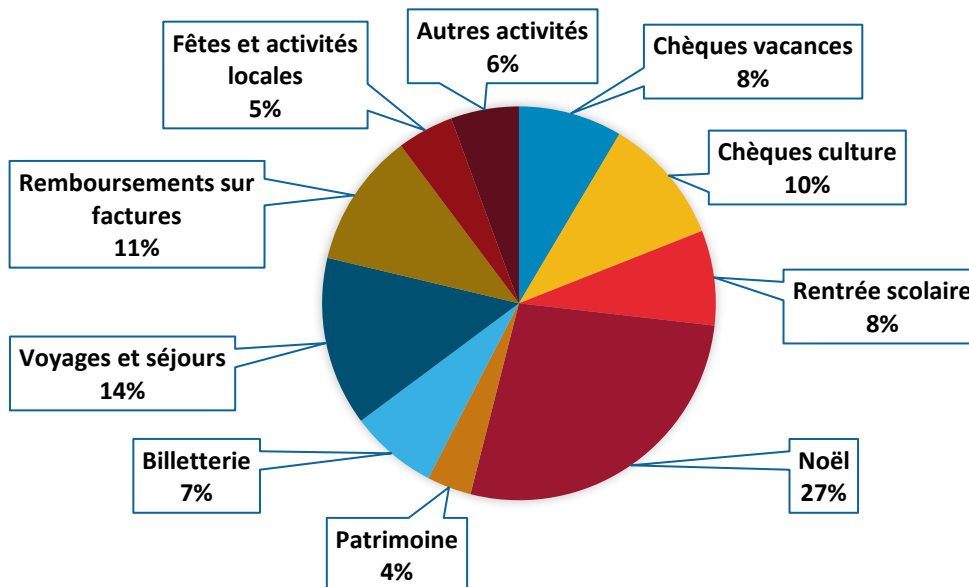
Les activités concernées sont :

- Les actions en lien avec le bien-être des bénéficiaires
- La billetterie pour les activités sportives, culturelles (cinéma) et autres loisirs
- La subvention spécifique dédiée au cinéma
- Le financement des cadeaux de Noël
- Les remboursements effectués sur présentation de factures
- L'organisation et la prise en charge des événements familiaux
- L'organisation des longs voyages

Ce changement a eu pour objectif d'uniformiser le traitement de ces activités et de faciliter le suivi budgétaire global.

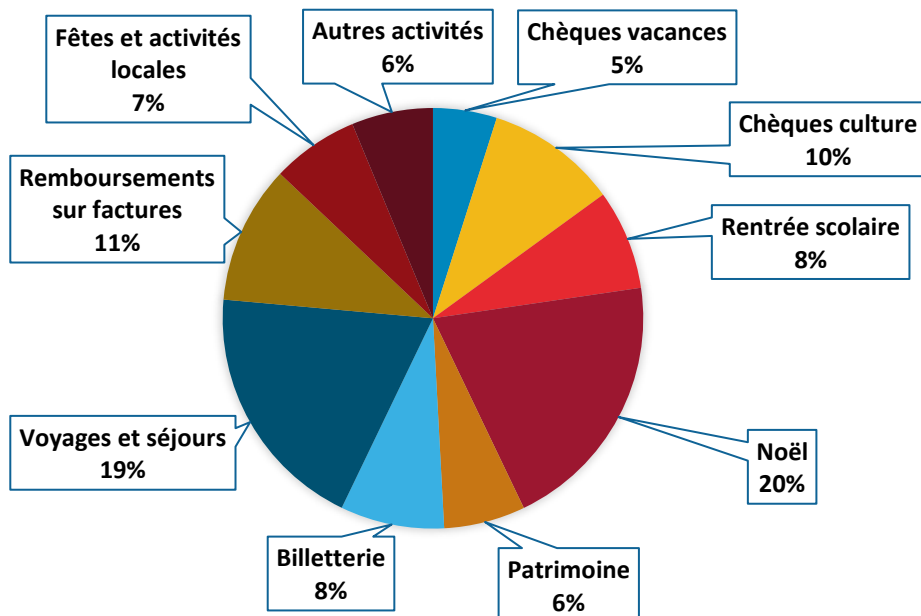
Exercice clos le 31/12/2022

Le CSE a contribué à la promotion des activités sociales et culturelles pour un montant de 1 795 K€ au cours de l'exercice 2022 avec une répartition suivante de ses activités :



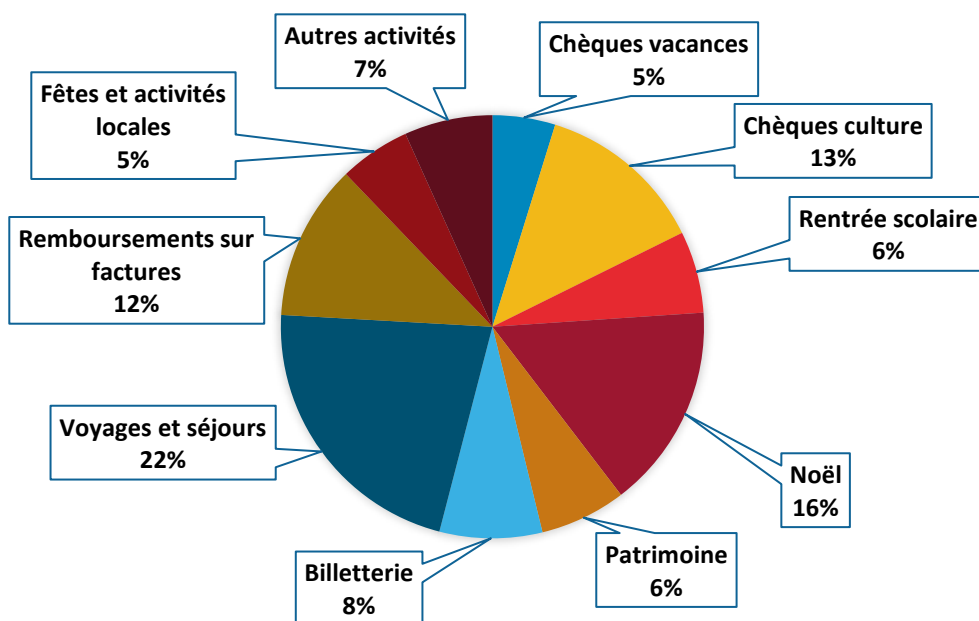
Exercice clos le 31/12/2023

Le CSE a contribué à la promotion des activités sociales et culturelles pour un montant de 1 774K€ au cours de l'exercice 2023 avec une répartition suivante de ses activités :

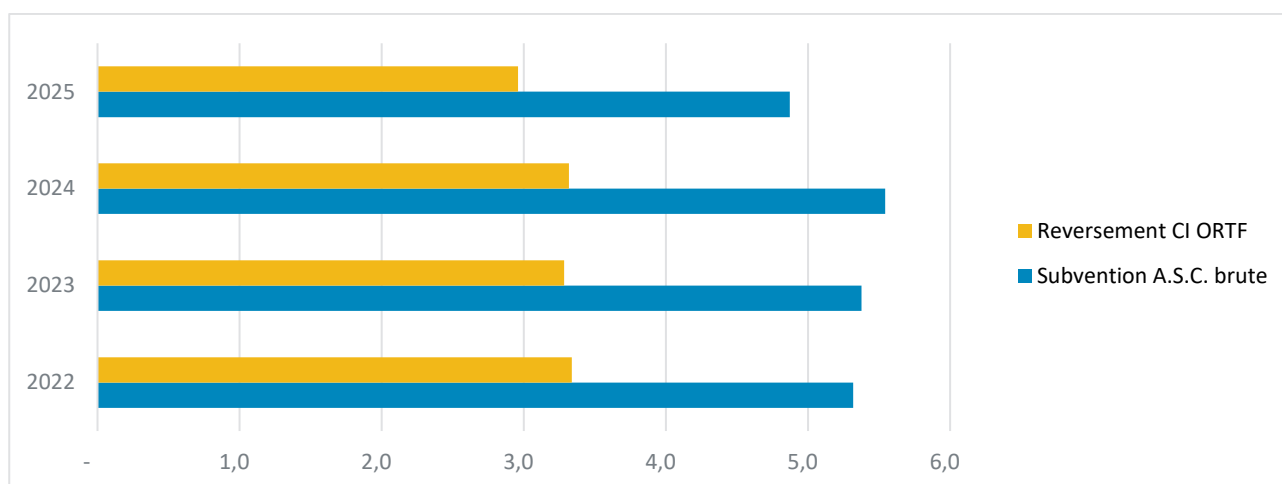


Exercice clos le 31/12/2024

Le CSE a contribué à la promotion des activités sociales et culturelles pour un montant de 1 790K€ au cours de l'exercice 2024 avec une répartition suivante de ses activités :



Evolution de la subvention brute versée par l'employeur et reversement au CI ORTF (2022-2025) en M€



Une subvention annuelle est versée pour le financement des activités sociales et culturelles. Elle est égale à 2,2% de la masse salariale brute de l'entreprise, au prorata des effectifs de l'établissement.

La dotation définitive est calculée et communiquée au CSE avant le 30 avril de l'année suivante, sur la base de la masse salariale définitive, et le solde versé le cas échéant avant le 30 juin. Le comité reverse 1,4% de cette subvention au bénéfice du CI ORTF.

Situation arrêtée au 31 octobre 2025 (détail avec charges, produits et contribution du CSE)

Exercice au 31 octobre 2025	Charges	Produits	Contributions
Subvention brute ASC	-	4 872 509	4 872 509
Reversement CIORTF	3 000 000	-	3 000 000
Reversement CSE France 3 Siège	-	-	-
Subvention ASC nette	3 000 000	4 872 509	1 872 509
Subvention activités sociales nette	3 000 000	4 872 509	1 872 509
Ristourne titres-restaurant périmés	-	38 662	38 662
Produits divers de gestion courante	-	285	285
Remboursement assurance responsabilité civile	-	2 535	2 535
Autres produits	-	41 481	41 481
Sous-total (A)	3 000 000	4 913 990	1 913 990
Cantine Lyon	195 000	195 000	-
Cantine Nancy	151 736	151 736	-
Cantine Bordeaux	97 492	119 970	22 478
Cantine Marseille	254 000	254 000	-
Cantine Toulouse	132 635	132 635	-
Cantine	830 863	853 341	22 478
Chèques vacances	175 687	100 880	74 807
Chèques culture	471 993	235 920	236 073
Rentrée scolaire	107 309	-	107 309
Remboursements sur factures	160 982	-	160 982
Billetteries	57 286	35 086	22 201
Locations linéaires	51 805	21 227	30 579
Voyages et séjours CSE	589 378	273 830	315 548
Billetterie cinéma	171 250	102 202	69 048
Événements familiaux	10 514	-	10 514
Subventions cinéma	4 650	-	4 650
Billetterie autres	12 949	9 112	3 836
Billetterie sport	13 938	7 243	6 694
Billetterie bien-être	6 787	3 964	2 822
Dons et secours	8 512	-	8 512
Repas collectif	1 128	-	1 128
Décès	494	-	494
Activités centrales	1 844 661	789 464	1 055 197
Les Angles	12 186	11 495	691
Carcans	3 300	3 370	70
Chastreix	12 279	8 405	3 874
Club Hôtel / Times Share	13 548	6 348	7 201
Foux d'Allos	7 687	4 320	3 367
Alpe d'Huez	7 897	6 480	1 417
Jura	16 303	6 735	9 568
Jura (salaires et charges sociales)	7 724	-	7 724
Ile d'Oléron	15 193	15 202	9
La Palmyre	5 536	4 945	591
Port Bourgenay	6 371	3 115	3 256
Vosges	11 862	3 001	8 861
Vosges (salaires et charges sociales)	4 138	-	4 138
Dotations aux amortissements	42 126	-	42 126
Frais d'assurance	1 315	-	1 315
Patrimoine	167 462	73 416	94 046
Charges diverses de gestion courante	155	-	155
Subvention exceptionnelle Mayotte	32 957	-	32 957
Divers	33 112	-	33 112
Gestion des antennes	305 988	101 515	204 473
Sous-total (B)	3 182 086	1 817 736	1 364 350
Résultat des ASC (A) - (B)	6 182 086	6 731 727	549 640



A noter : Les données présentées ci-dessus intègrent les principales informations suivantes :

- Les stocks des antennes (billetterie, bons cadeaux événements, marchandises...);
- Les acquisitions d'immobilisations ;
- L'acompte au titre de l'exercice 2025 (4 872 509 € pour les ASC) et l'acompte versé par le CSE au CIORTF (3M€) n'ont pas fait l'objet de retraitement comptable ;
- Les voyages et week-ends dont la date de départ est postérieure au 31 octobre 2025 et dont les inscriptions des salariés interviennent au 31 octobre ont été intégrées dans les comptes de résultat en tenant compte de l'engagement du CSE vis-à-vis des prestataires. Il s'agit des destinations suivantes :
 - o Central : Casamance (2 départs en novembre 2025), New-York (décembre 2025)
 - o Antibes : week-end Thalasso (novembre 2025)
 - o Besançon : week-end à Fribourg (novembre 2025)
 - o Clermont : Disney (novembre 2025)
 - o Strasbourg : sortie enfants (reporté en novembre 2025)
- Les dépenses relatives aux fêtes de fin d'année ont été comptabilisées dans le poste avances et acomptes fournisseurs. Par conséquent elles ne sont incluses dans le présent compte de résultat ;
- La quote-part de subvention due par le CSE Réseau France 3 au titre de l'exercice 2025 au bénéfice du CSE Siège n'a pas été intégrée (données du calcul non connues à ce jour) ;
- Les dotations aux amortissements et charges constatées d'avance d'ont été comptabilisées au prorata temporis.

3. Bilan du CSE au regard de ses attributions économiques et professionnelles

3.1 Rappel du cadre législatif

Selon l'article L2312-8 du Code du travail, le Comité Social et Economique a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production, notamment au regard des conséquences environnementales de ces décisions.

Le comité est **informé et consulté** sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, notamment sur :

- 1° Les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs
- 2° La modification de son organisation économique ou juridique
- 3° Les conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, et la formation professionnelle
- 4° L'introduction de nouvelles technologies, tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
- 5° Les mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils, des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail.

Le comité est informé et consulté sur les conséquences environnementales des mesures mentionnées ci-dessus.

L'information, la consultation puis l'avis du CSE sont des éléments essentiels du dialogue social au sein de l'entreprise. Bien que l'avis du CSE soit consultatif (l'employeur peut choisir de le suivre sinon il doit justifier son choix et apporter des réponses aux vœux émis par l'instance), certaines demandes de l'employeur nécessitent obligatoirement un avis favorable du CSE. Il s'agit de :

- La mise en place d'horaires individualisés ;
- La mise en place de tout ou partie du paiement des heures supplémentaires, majoration, repos compensateur (en l'absence de délégués syndicaux) ;
- La nomination d'un Médecin du travail ;
- Le refus d'un congé de formation économique, sociale et syndicale.

Il existe deux catégories de consultations : les consultations obligatoires récurrentes ou selon les projets de l'entreprise et les consultations ponctuelles facultatives.

Les consultations récurrentes résultent majoritairement de dispositions d'ordre public et sont prévues par les articles L.2312-17 à L.2312-36 du Code du travail :

- les **orientations stratégiques de l'entreprise** ;
- la **situation économique et financière de l'entreprise** ;
- la **politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi**.

En plus de ces consultations obligatoires, l'employeur est tenu de faire ponctuellement appel au CSE pour demander un avis sur l'ensemble des sujets liés à la vie de l'entreprise et notamment :

- la mise en œuvre des moyens de contrôle de l'activité des salariés ;
- la restructuration et compression des effectifs ;

- le licenciement collectif pour motif économique ;
- une opération de concentration ;
- une offre publique d'acquisition ;
- une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire ;
- les conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, et la formation professionnelle ;
- l'introduction de nouvelles technologies ou tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ;
- les mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives et des travailleurs handicapés (l'aménagement des postes de travail)

Pour pouvoir rendre un avis motivé et éclairé, le CSE doit disposer des informations nécessaires. C'est le "devoir d'information" de l'employeur. Il se matérialise notamment par la mise à disposition de la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) et du registre du personnel.

Les avis du CSE se matérialisent par une réponse écrite apportée à une consultation du CSE par l'employeur qui est tenu, après la consultation, d'attendre l'avis formalisé et rédigé par le CSE pour engager ou poursuivre son action. Si l'avis est favorable, le CSE n'a pas nécessairement besoin d'expliquer ses motivations. En revanche, si l'avis est défavorable, le CSE devra étayer ses raisons et formuler des "vœux" en guise de contre-propositions. Le CSE peut aussi exprimer de manière plus détaillée sa position sans qualifier sa réponse de favorable ou défavorable. L'employeur rend compte, en la motivant, de la suite donnée aux avis et vœux du comité (article L2312-15).

Dans le champ de la **santé, de la sécurité et des conditions de travail**, le comité social et économique, conformément aux articles L 2312-9 et 12 du Code du travail:

- Procède à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs, notamment les femmes enceintes, ainsi que des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels ;
- Contribue notamment à faciliter l'accès des femmes à tous les emplois, à la résolution des problèmes liés à la maternité, l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois au cours de leur vie professionnelle ;
- Peut susciter toute initiative qu'il estime utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes. Le refus de l'employeur doit être motivé.

En matière de **formation des élus dans le cadre de l'ensemble de ces attributions**, la loi prévoit que les membres titulaires du comité social et économique élus pour la première fois bénéficient d'un stage de **formation économique** d'une durée maximale de cinq jours. Le financement de la formation est pris en charge par le CSE. Cette formation peut notamment porter sur les conséquences environnementales de l'activité des entreprises.

Les membres du CSE bénéficient également de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (« SSCT »). La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat. En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale de trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise et de cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés. Le financement de cette formation est cette fois prise en charge par l'employeur.

3.2 Commissions mises en place par le CSE

Les commissions obligatoires et facultatives mises en place au sein du comité sont les suivantes :

- **La commission Santé Sécurité et Conditions de travail (CSSCT)** : composée de 7 membres élus, le comité délègue à cette commission des attributions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail et des attributions consultatives du CSE. Ces missions peuvent comprendre :
 - Les propositions de nature à améliorer les conditions de travail et de formation professionnelle des salariés
 - La réalisation des inspections régulières
 - La réalisation d'enquêtes en matière d'accident du travail ou de la maladie professionnelle, de signalement de harcèlement, etc.
- **La commission Economique-structure** : chargée notamment d'étudier les documents économiques et financiers recueillis par le CSE et d'analyser toute question que ce dernier lui soumet (5 membres).
- **La commission Egalité professionnelle** : chargée d'examiner tout sujet relatif à l'égalité professionnelle dans l'établissement (8 membres) ;
- **La commission Emploi et formation** : chargée d'examiner les enjeux de formation sur le périmètre de l'établissement, d'étudier les moyens permettant de favoriser l'expression des salariés et de participer à leur information dans ce domaine, d'analyser les enjeux d'évolution de l'emploi et des besoins en compétences au périmètre de l'établissement en portant une attention spécifique aux difficultés concernant le travail des jeunes et des seniors (14 membres) ;
- **La commission des activités sociales et culturelles (ASC) du Réseau** chargée de débattre et proposer au CSE des orientations pour la gestion et le financement des activités sociales et culturelles mises en place au niveau central et national pour l'ensemble des salariés de l'établissement (12 membres) ;
- **La commission des marchés** : chargée de choisir les fournisseurs et prestataires du CSE pour les contrats excédant 30 000 euros (6 membres).

Le CSE est doté également des commissions suivantes :

- **Les commissions ASC locales**
- **La commission Voyages**
- **La commission de la Restauration**
- **La commission Diversité et handicap**
- **La commission des moyens internes de fabrication dits « Fabrique »**
- **La commission des antennes linéaires et numériques et de l'information régionale et locale**
- **La commission des nouvelles technologies**
- **La commission information et aide au logement**

3.3 Utilisation au cours des exercices 2022 à 2025 des moyens accordés

Résultats analytiques de 2022 à 2025

	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/10/2025
Subvention de fonctionnement brute	529 061	537 659	554 267	416 691
Personnel mis à disposition	- 78 400	- 78 400	- 78 400	-
Ventes des immobilisations	419	1	-	-
Produits financiers	8 644	71 073	95 101	-
Produits exceptionnels	-	2 500	2 600	600
Total des produits (I)	459 724	532 833	573 568	417 291
Assurances	3 426	3 564	3 751	3 923
Documentation	7 237	9 234	9 995	9 384
Petit équipement et fournitures de bureau	2 577	4 352	3 058	4 273
Équipement informatique (achat et entretien)	1 117	1 288	871	2 310
Communications	-	-	-	1 500
Formations	32 231	18 388	1 955	7 812
Frais de repas et déplacements et réunions de service	28 139	39 316	39 982	32 646
Frais réunions commissions	10 954	9 535	22 553	34 356
Honoraires juridiques	50 775	28 800	36 372	60 044
Honoraires notaires	8 155	-	-	-
Honoraires huissiers	-	1 270	-	2 908
Honoraires comptables et paie	41 317	43 726	43 841	6 000
Honoraires comptables (autres missions)	5 904	7 200	2 400	-
Honoraires commissaires aux comptes	18 000	14 400	15 000	-
Honoraires autres expertises	25 959	72 968	85 390	58 612
Impôts sur les sociétés	2 075	17 058	22 824	-
Frais de personnel	68 043	65 673	74 201	81 618
Frais postaux	1 101	454	806	119
Frais de téléphone et Internet	1 934	1 953	1 987	1 014
Hébergement et licences logiciels	11 861	20 414	15 906	19 529
Autres prestations (audit Edenred)				7 320
Frais bancaires (location TPE)	10 391	10 391	10 391	7 911
Frais bancaires (autres frais)	8 223	7 506	6 392	6 786
Dotations aux amortissements	24 074	22 010	17 654	1 515
Autres charges				1 500
Total des charges (II)	363 492	399 500	415 330	351 080
Résultats annuels (I) - (II)	96 231	133 333	158 239	66 211

Dotation et personnel mis à disposition

L'employeur verse au comité social et économique une subvention de fonctionnement annuelle équivalente à 0,22 % de la masse salariale brute.

Un montant forfaitaire de 78 400 € est déduit de cette subvention, correspondant à la mise à disposition de personnel par l'employeur.

A noter que l'acompte versé de 416 691 € pour le budget AEP n'a pas fait l'objet d'un retraitement comptable dans le compte de résultat présenté ci-dessus.

4. Patrimoine du CSE

4.1 Date retenue pour l'évaluation du patrimoine

Le patrimoine du CSE est constamment en mouvance ; il varie en fonction des actions menées. Les dettes et créances évoluent selon les paiements. L'analyse du patrimoine ici détaillé a été réalisée à la date du 31 octobre 2025.

4.2 Méthode d'évaluation retenue

Une situation comptable intermédiaire a été réalisée en date du 31 octobre 2025, date des derniers rapprochements bancaires effectués.

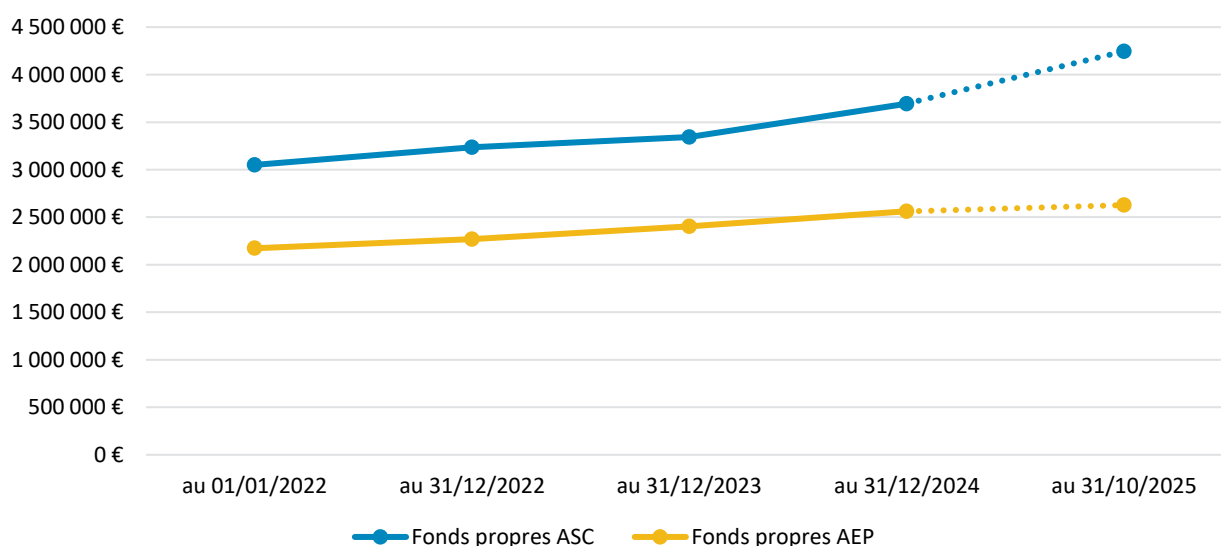
Cette méthode a permis de pouvoir consigner dans ce rapport, le plus exhaustivement possible, l'ensemble des éléments de patrimoine dont dispose le comité à la fin de sa mandature.

4.3 Vision synthétique du patrimoine dont va bénéficier le nouveau CSE

Le CSE possède des réserves globales pour un montant apprécié au 31/10/2025 de 6 872 110 €. Ces réserves tiennent compte du résultat intermédiaire 2025.

- Réserves A.S.C : 4 245 076 €
- Réserves A.E.P. : 2 627 034 €

Évolution des fonds propres du 1^{er} janvier 2022 au 31 octobre 2025 par budget (en €)



4.4 Détails du patrimoine

4.4.1 Les éléments d'actifs (biens ou créances détenus par le CSE)

Le comité fait état de la détention des éléments suivants :

❖ Actif immobilisé net (452 409 €) :

Immobilisations - valeurs brutes	Valeur brute	Amortissement cumulés	Valeur nette comptable au 31/10/2025	Valeur nette comptable au 31/12/2024
<u>Immobilisations incorporelles</u>	26 400	26 400	-	-
<u>Immobilisations corporelles</u>	1 830 219	1 441 232	388 988	308 977
Terrains	70 741	34 728	36 013	36 013
Aménagement de terrains	25 507	25 507	-	-
Constructions	958 331	826 359	131 972	144 283
Agencements et installations	434 331	263 358	170 973	97 582
Matériel de bureau et d'informatique	127 716	122 395	5 321	2 228
Mobilier	105 229	79 720	25 508	15 280
Matériel d'activité et outillage	39 764	37 780	1 984	3 169
Matériel pour prêts	26 197	8 981	17 217	10 423
Matériel de transport	42 403	42 403	-	-
<u>Immobilisations corporelles en cours</u>	1 721	-	1 721	918
<u>Immobilisations financières</u>	102 470	40 770	61 700	61 700
Total des immobilisations brutes	1 960 810	1 508 402	452 409	371 595

Liste des acquisitions du 01/01 au 31/10/2025 : [voir annexe 1](#)

Liste détaillée des immobilisations : [voir annexe 2](#)

❖ Stocks (78 739 €) :

Au 31 octobre le comité disposait d'un stock global décomposé comme suit :

- Billetteries : 70 298 €
- Goodies et marchandises : 7 801 €
- Bons événements familiaux : 640 €

❖ Acomptes fournisseurs (183 247 €)

- Acomptes voyages et séjours prévus en 2026 (Canada, Laos, Malte, Monténégro, Mauritanie, Perros-Guirec, Hutttopia, Serre-Ponçon) : 129 378 €
- Acomptes fêtes de Noël 2025 : 27 765 €
- Semaines locations non consommées (ANT, LIL, LYO, MAR, REN) : 22 069 €
- Acomptes et avances activités prévues après le 31/10/2025 : 2 218 €
- Dépenses liées à Oléron : 1 817 € ;

❖ Avoirs fournisseurs (5 906€) :

- Avoir en attente suite à la sortie voilier de Caen annulé : 4 613 €
- 3 avoirs EDF de 2024 non encore remboursés : 1 292 € ;

❖ Bénéficiaires (2 666 €) : dettes salariés vis-à-vis du CSE ;

- ❖ Produits à recevoir (2 535 €) : remboursement de l'assurance responsabilité civile par l'employeur (à noter le paiement est intervenu le 09/12/2025) ;
- ❖ Débiteurs divers (600€) : avance régie
- ❖ Trésorerie (6 335 880 €)
Le comité dispose de la trésorerie suivante au 31/10/2025 (soldes comptables) :
 - 23 comptes courants antennes : + 152 245 € au total
 - Compte courant ASC Central : + 10 346 €
 - Compte courant restauration Sud-Ouest : + 53 798 €
 - Compte courant AEP Central : + 29 610 €
 - Livret ASC Central : + 3 334 262 €
 - Livret AEP Central : + 2 564 064 €
 - Livret Caisse d'Épargne titre Lille : + 104 €
 - Livret restauration : + 70 961 €
 - Placements : + 16 225 € valeurs mobilières Lille (16 210 €), parts sociales Crédit Coopératif (15€)
 - Prélèvements en attente : 104 263 €
- ❖ Charges constatées d'avance (13 031 €)
 - Licence Proweb (jusqu'à juin 2026) : 5 922 €
 - Editions Législatives (jusqu'en 2026) : 4 149 €
 - Lex Persona abonnement parapheur (jusque mi-avril 2026) : 1 800 €
 - Revue Fiduciaire abonnement (jusqu'en mai 2026) : 734 €
 - Editions Tissot abonnement (jusqu'en mai 2026) : 277 €
 - Zoom : (jusqu'en mars 2026) : 150 €

4.4.2 Dettes et provisions du CSE

Au 31 octobre 2025 les dettes du comité sont les suivantes :

- ❖ Dettes fournisseurs et charges à payer (51 896 €) :
 - Provisions et factures à recevoir relatives à des voyages et séjours : 32 080 €
 - Diverses factures : 7 991 €
 - Honoraires liés à la rédaction de ce rapport de fin de mandat estimé à 6 000 €
 - Prêcheminements liés aux voyages Central : 5 825 € ;
- ❖ Bénéficiaires (1 253 €) : dettes du comité vis-à-vis des salariés ;
- ❖ Virement en attente (6 817 €) ;
- ❖ Provisions pour pensions et obligations similaires : (1 338 €) ;
- ❖ Dettes sociales et fiscales (21 687 €) :
 - Organismes sociaux (URSSAF, retraite, prévoyance, mutuelle) : 2 622 €
 - Etat (taxe sur les salaires, prélèvements à la source) : 524 €
 - Provision pour congés payés, charges incluses : 6 803 €
 - Impôts locaux (taxes foncières, habitation) : 11 738 €
- ❖ Produits constatés d'avance (119 912 €) : total des inscriptions réalisées au 31 octobre pour les destinations suivantes (départs prévus en 2026) :
 - Canada (janvier 2026) : 52 503 €

- Malte (avril 2026) : 39 286 €
- Laos (avril 2026) : 28 123 €

4.5 Engagements hors bilan du CSE

Les éléments hors-bilan désignent les engagements donnés ou reçus par le CSE qui ne figurent pas à son bilan, que ce soit à son actif ou à son passif, parce qu'il ne répond pas aux principes de comptabilisation.

Néant.

4.5.1 Engagements donnés par le CSE

- ❖ Principaux engagements et contrats en cours :
 - **Logiciel comptabilité et gestion** : Edenred Solutions CSE
 - **Expertise comptable** : Secafi Expertise
 - **Commissaire aux comptes** : Fiduciaire de l'III
 - **Distributeurs** : Merling (Poitiers), Red Besançon (Besançon), Maxicoffee (Nancy), MBC Distribution (Caen)
 - **Locations vacances** : Goelia
 - **Logiciels et autres licences** : Lex Personna, Canva, Zoom, Adobe
 - **Documentation** : Editions Législatives, Tissot, Revue Fiduciaire
 - **Billetterie** : adhésion Cézam 2026 Strasbourg (renouvelée chaque année)

4.5.2 Engagements reçus par le CSE

Moyens mis à disposition au bénéfice du CSE :

- Mise à disposition de personnel : salariés détachés à mi-temps ou temps complet pour assurer la gestion des ASC (incluant la restauration collective) de manière à couvrir chacune des antennes de Proximité, ainsi qu'un salarié à temps complet répondant à des besoins spécifiques du CSE en qualité de Chef de service.

5. Juridique

5.1 Règlement intérieur du CSE

Le CSE dispose d'un règlement intérieur mis à jour depuis le 21 février 2024.

5.2 Accès aux moyens financiers du CSE

Personnes habilitées :

- Jean-Hervé GUILCHER
- Thierry PUJO
- Laurence ROMET

Moyens de paiement :

- Pour les deux comptes courants (ASC et Fonctionnement) : par virement et prélèvement principalement, et chèquiers (conservés dans le coffre à Reims) ;
- Cartes bancaires uniquement pour le secrétaire et le trésorier ;
- Modes de paiements acceptés par le CSE : virements, prélèvements, chèques, cartes bancaires. Il n'y a pas de gestion d'espèces.

5.3 Litiges en-cours

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le CSE RÉSEAU FRANCE 3 a dû faire face au report de plusieurs prestations. À l'issue de cette période, le comité disposait d'un avoir net de 18 441 € auprès du prestataire 123 Voyages, somme qui n'a pas été utilisée. Le comité a adressé un courrier daté du 3 janvier 2023, réclamant le remboursement de ce montant. Cependant, l'entreprise a été placée en redressement judiciaire depuis, ce qui a conduit à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100 % de cette créance dans les comptes annuels 2022. À la date de rédaction de ce rapport, aucune réponse n'a été reçue, et il est fort probable que cette somme ne soit pas restituée.

5.4 Gestion de la paye des salariés du CSE

La gestion de la paye est externalisée auprès du cabinet Semaphores expertise.

5.5 Approbations des comptes des 3 derniers exercices

L'approbation annuelle des comptes est obligatoire et doit faire l'objet d'une réunion plénière spécifique.

- Les comptes au 31 décembre 2022 ont été approuvés.
- Les comptes au 31 décembre 2023 ont été approuvés.
- Les comptes au 31 décembre 2024 ont été approuvés.

Conformément à la législation, il appartiendra au nouveau comité d'approuver dans leur intégralité les comptes 2025.

5.6 Mise en conformité du comité au regard du RGPD

Le point 12 du règlement intérieur actuel du comité, intitulé « Gestion des données personnelles », précise les dispositions mises en place concernant le RGPD. Par principe il est conseillé que le comité, au cœur des enjeux liés au RGPD, formalise ses engagements à travers une charte ou un guide. Ce document doit synthétiser les principes essentiels du RGPD, préciser les rôles et responsabilités, et proposer des bonnes pratiques pour le traitement et la protection des données. Il doit inclure également des procédures claires pour le suivi et la gestion des incidents, ainsi que des ressources pratiques pour accompagner les membres du comité.

5.7 Contrôles URSSAF réalisés ou en-cours

Aucun contrôle n'a eu lieu sur la mandature. A ce jour, le comité n'a pas été informé d'un quelconque prochain contrôle URSSAF.

6. Archivage des données

6.1 Organisation

6.1.1 Organisation « papier »

Les documents de l'année en cours sont disponibles dans le bureau de l'assistante administrative à Reims. Le CSE conserve les données et documents sur support papier à Rennes pour le budget des A.E.P. et à Reims pour le budget A.S.C. Elles sont conservées dans des boîtes d'archives classées par exercice comptable et par typologie avec une différenciation entre les deux budgets (ASC et Fonctionnement). Les pièces comptables sont à conserver durant 10 ans comme l'exige la réglementation en vigueur. A cet égard le comité devra envisager la destruction des archives datant de plus de 10 ans, le cas échéant.

6.1.2 Organisation dématérialisée

Les données sont conservées sur le logiciel Edenred Solutions CSE (états comptables, inscriptions aux prestations des ouvriers droit). L'accès est autorisé à toutes les personnes en charge des prestations pour les ASC. Les autres documents en lien avec le CSE sont stockés sur le réseau de l'entreprise avec un accès restreint. Le comité dispose d'un espace en ligne (NetExplorer) pour le stockage des documents : catalogues des ASC, actes notariés, budgets, banque, inventaires, documents comptables, bulletins de paie et bordereaux de charges sociales, etc. Par ailleurs un fichier recense tous les mots de passe et adresses de site Internet utiles pour la gestion du comité.

Annexes

Annexe 1 : liste des acquisitions 2025 intégrées dans l'actif du comité

Agencements et installations		96 331
Travaux Vosges	3 060	
Réparation toit Jura	5 799	
Travaux Port Bourgenay	26 051	
Réparations, bâches Oléron	10 075	
Travaux Carcans	51 346	
Matériel de bureau et d'informatique :		4 607
2 ordinateurs portables	3 459	
1 téléphone	538	
2 imprimantes	611	
Mobilier		16 527
Literie (Les Angles)	635	
Mobilier canapé, lit superposé, TV, mobilier (Carcans)	4 686	
Petit mobilier, réfrigérateur, cuisinière (Vosges)	1 987	
Lave linge, plaques induction, ustensiles, couettes, luminaires (Jura)	2 887	
Lave linge Indesit et sèche linge (Chastreix)	899	
Buffet, mobilier divers (Port Bourgenay)	5 433	
Matériel d'activité et d'outillage :		412
Vendargues baby-foot (rachat quote-part CSE F3 Siège)	412	
Matériel pour prêts		10 200
Tables, bancs, chaises, fauteuils, barnums (Nancy)	4 420	
Barnums (Strasbourg)	4 444	
Tentes de réception, enceinte (Nantes)	1 336	
Immobilisations corporelles en cours		1 721
Remplacement cheminée (Chastreix)	1 721	

Annexe 2 : liste détaillée des immobilisations au 31 octobre 2025

Immobilisations	Valeur brute	Amortissement cumulés	Valeur nette comptable
<u>Immobilisations incorporelles</u>	26 400	26 400	-
<i><u>Logiciels :</u></i>			
<i><u>CSE</u></i>			
Proweb v12	21 600	21 600	-
Proweb v12 - complément prestations et moteur de recherche	3 600	3 600	-
Proweb v12 - module prêts d'objets	1 200	1 200	-
<u>Immobilisations corporelles</u>	1 830 219	1 441 232	388 988
<i><u>Terrains</u></i>	70 741	34 728	36 013
<i><u>Nord-Est</u></i>			
Terrain Lorraine	34 728	34 728	-
<i><u>Sud-Ouest</u></i>			
Terrain Les Angles (66)	20 581	-	20 581
Terrain Chalet Chastreix	15 432	-	15 432
<i><u>Aménagement de terrains</u></i>	25 507	25 507	-
<i><u>Sud-Ouest</u></i>			
Terrains les angles	10 179	10 179	-
Fondations soutènement	8 024	8 024	-
Talus grillage	3 616	3 616	-
Drains murs	2 928	2 928	-
Espaces verts	759	759	-
<i><u>Constructions</u></i>	958 331	826 359	131 972
<i><u>Nord-Ouest</u></i>			
Appartement Talmont Saint Hilaire	51 833	17 926	33 907
<i><u>Sud-Est</u></i>			
Appartement Alpe d'Huez	94 161	94 161	-
Appartement la Foux D'Allos	73 176	73 176	-
<i><u>Nord-Est</u></i>			
Grand Chalet Thillot (Vosges)	49 146	49 146	-
Grand Chalet rénovation peinture	4 221	4 221	-
Grand Chalet VMC + radiateur - électricité Mougénot	1 478	1 478	-
Grand Chalet mise en lasure des façades - Henny peinture	3 282	3 282	-
Grand Chalet réfection toiture - charpentes Galmiche	15 200	7 667	7 533
Grand Chalet réfection balcon en bois	2 435	2 435	-
Grand Chalet rénovation salle de bain	1 982	1 752	230
Petit Chalet Vosges Thillot (Vosges)	32 334	32 334	-
Petit Chalet rénovation peinture	1 809	1 809	-
Petit Chalet remplacement chauffe eau	577	577	-
Petit Chalet VMC + hotte - électricité Mougénot	869	869	-
Petit Chalet mise en lasure façades - Henny	1 641	1 641	-
Petit Chalet rénovation salle de bain	1 063	940	122
Chalet Bourgogne (Jura)	132 631	132 631	-
Chalet Bourgogne système alarme incendie	12 928	12 928	-
Chalet Bourgogne chauffe eau à l'eau plombiers	1 530	1 530	-
Chalet Bourgogne remplacement velux Roydor	4 236	4 236	-
Chalet Bourgogne remise en l'état bloc de sécurité	7 553	7 553	-
Chalet Bourgogne remplacement 2 chauffe eau	3 356	3 356	-
Chalet Bourgogne remplacement porte d'entrée	3 731	3 731	-
Chalet Bourgogne travaux électricité VMC - à l'eau plombiers	1 305	1 305	-
Chalet Bourgogne installation poêle insert à bois	9 471	9 471	-
Chalet Bourgogne installation 11 portes menuiserie	3 667	3 666	1
Chalet Bourgogne réfection balcon	3 882	3 872	10
Chalet Bourgogne travaux peinture et murs	3 875	3 076	799
Chalet Bourgogne remplacement alarme chalet bois d'amont	2 158	2 158	-
Abris de jardin Thillot	5 555	5 555	-

Immobilisations	Valeur brute	Amortissement cumulés	Valeur nette comptable
<u>Sud-Ouest</u>			
Pavillon n°1 Maubuisson I Carcans	110 000	79 613	30 387
Mobil home La Palmyre (ex ile de Ré)	27 860	27 860	-
Mobil home ile d'Oleron rapidhome eli	40 800	40 800	-
Mobil home ile d'oléron	18 395	18 395	-
Construction les angles	118 234	118 234	-
Châlet Chastreix	111 112	52 130	58 982
Clim Bordeaux	848	848	-
<u>Agencements et installations</u>	434 331	263 358	170 973
<u>Nord-Est</u>			
Travaux façade Grand Chalet	7 117	1 589	5 528
Travaux façade Petit Chalet	7 117	1 589	5 528
Création massif végétaux Grand Chalet	944	442	501
Création massif végétaux Petit Chalet	944	442	501
Rénovation vitrages Chalet Bourgogne	28 063	5 496	22 568
Travaux menuiserie extérieure (Vosges)	3 060	244	2 816
Réparation toit (Jura)	5 799	184	5 614
<u>Nord-Ouest</u>			
Travaux appartement (2017)	8 744	8 744	-
Aménagement salle polyvalente Orléans (2018)	2 506	2 506	-
Port Bourgenay rénovation peinture décoration et sol	9 964	341	9 623
Port Bourgenay aménagement cuisine (caissons, tiroirs...)	428	22	406
Port Bourgenay travaux électricité	4 118	113	4 006
Port Bourgenay réparation toit	9 294	117	9 176
Port Bourgenay installation cuisine	2 248	28	2 219
<u>Sud-Est</u>			
Réfection appartement Alpe d'Huez	24 745	24 745	-
Réfection appartement Alpe d'Huez suite et fin	5 110	5 110	-
Radiateurs appartement Alpe d'Huez	2 299	2 299	-
Réfection salle de bain appartement la Foux D'Allos	8 185	8 185	-
Rénovation peinture parquet bardage appart. la Foux D'Allos	5 042	3 752	1 291
<u>Sud-Ouest</u>			
Toulouse aai les angles	13 164	13 164	-
Toulouse ravallement peinture	3 752	3 752	-
Toulouse travaux aménagements	23 120	23 120	-
Chalet Chastreix AAI	27 778	26 065	1 713
Chalet Chastreix literie	914	816	98
Chalet Chastreix escalier	785	696	89
Chalet Chastreix lits chalets	1 478	1 478	-
Chalet Chastreix agenc. placards	14 478	12 391	2 087
Chalet Chastreix trav. plomberie	18 858	15 982	2 876
Chalet Chastreix trav. chauff.	10 193	8 638	1 554
Mobil home ile d'Oléron terrasse Mobile	7 000	7 000	-
Mobil home ile d'Oléron terrasses factures destock	5 200	4 902	298
Mobil home ile d'Oléron ext terrasse	3 293	2 610	683
Carcans Robin agencements	1 627	1 627	-
Carcans Berthanier carrelage carc	450	450	-
Carcans Berthanier installation	530	530	-
Carcans Berthanier réfection sdb	6 211	6 211	-
Carcans installations clostra	891	891	-
Carcans guigue lit escamotable ca	1 403	1 403	-
Carcans briere inst télé sat carca	363	363	-

Immobilisations	Valeur brute	Amortissement cumulés	Valeur nette comptable
Les Angles travaux garage	88 657	61 198	27 459
Travaux de peinture les Angles	4 187	603	3 584
Bâches Oléron	2 854	1 094	1 760
Bâches toit terrasse 9x3m Oléron	4 470	372	4 097
Réparation plancher et remplacement douche Oléron	5 605	467	5 138
Carcans nettoyage extérieur et dépose ancienne pergola	740	34	706
Carcans travaux électricité	1 502	59	1 443
Carcans rénovation peinture murs et plafond	10 379	321	10 057
Carcans rénovation peinture sols et extérieurs	7 234	224	7 010
Carcans aménagement extérieur terrasse pergola	9 886	303	9 582
Carcans aménagement et décoration pavillon	3 660	112	3 548
Carcans aménagement cuisine et rangement sur mesure	13 097	402	12 695
Carcans aménagement dressing	3 620	105	3 515
Carcans remplacement panneaux occultants	480	10	470
Carcans aménagement terrasse accessoires	749	15	733
<u>Matériel de bureau et d'informatique :</u>	127 716	122 395	5 321
<u>Nord-Ouest</u>			
Armoires métalliques (Nantes)	898	898	-
Coffre-fort (Nantes)	264	264	-
Mobilier (Caen)	2 900	2 900	-
Coffre-fort (Caen)	170	170	-
<u>Sud-Est</u>			
Armoire grise ordinateur	508	508	-
<u>Nord-Est</u>			
Coffre-fort (Strasbourg)	343	343	-
Coffre-fort (Lille)	550	464	86
<u>Sud-Ouest</u>			
Bordeaux coffre fort chubb safes 90l	596	596	-
Bordeaux I mac 27	2 339	2 339	-
Bordeaux sono portable	1 860	1 860	-
Bordeaux 2 i phones apple	1 696	1 696	-
Bordeaux mac book MBA apple	865	865	-
Poitiers sono poitiers	1 555	1 555	-
Toulouse sono	1 505	1 505	-
Montpellier coffre-fort	828	828	-
<u>CSE</u>			
13 Mac Book Air et Pro Sidéral	26 266	26 266	-
2 Mac Book Pro Sidéral Bordeaux	3 643	3 643	-
2 Notebook ThinkPad Lenovo	2 645	2 645	-
1 ordinateur Lenovo ThinkPad L380	1 419	1 419	-
1 ordinateur Lenovo ThinkPad T590	1 679	1 679	-
13 scanners	4 077	4 077	-
Imprimante (Reims)	390	390	-
Imprimante (Reims) Darty	615	615	-
Coffre-fort Vendargues	355	355	-
Destructeur Rexel	464	464	-

Immobilisations	Valeur brute	Amortissement cumulés	Valeur nette comptable
21 destructeurs de documents Rexel	9 576	9 576	-
Téléphone Iphone 13 Pro	1 279	1 279	-
Ordinateur Appel MacBook 13"	1 750	1 750	-
1 scanner	179	179	-
8 ordinateurs Lenovo	9 312	9 312	-
18 Macbook 5 Ipads	30 916	30 916	-
4 tablettes Ipad Pro 11"	7 396	7 396	-
1 Mac Book Air Sidéral	1 955	1 955	-
1 téléphone Iphone 15	969	543	426
1 ordinateur Dell Latitude 5340	1 349	429	920
1 MacBook Pro 14	1 899	499	1 400
1 Samsung Galaxy S24 + coque et chargeur	538	105	433
1 imprimante multifonction HP Officejet	305	59	247
1 imprimante multifonction HP Officejet	306	55	251
1 Mac Book Pro 14"	1 560	-	1 560
<u>Mobilier :</u>	105 229	79 720	25 508
<u>Sud-Est</u>			
Lit Alpes d'Huez	546	546	-
Electroménager Alpe d'Huez	1 751	1 751	-
Mobilier Alpe d'Huez	1 626	1 626	-
Meubles Foux d'allos	574	555	19
Canapé Alpes d'Huez	2 568	1 969	599
Matelas, sommier Alpes d'Huez	1 518	587	931
<u>Sud-Ouest</u>			
Les Angles table vitrocéramique	1 008	1 008	-
Les Angles mobiliers les angles	799	799	-
Les Angles mobilier les Angles	632	632	-
Les Angles literie matelas 90x190	635	106	529
Lave-vaisselle	455	440	15
Parasol transats table chaises Carcans	655	166	489
Mobilier canapé, lit superposé, TV, mobilier... Carcans	4 686	401	4 286
<u>Nord-Est</u>			
Canapé (Dijon)	603	603	-
Pulsat meubles Vosges	1 573	1 520	52
Atlas tables et chaises Vosges	1 003	970	33
Lave linge Vosges	560	541	19
Téléviseur Led Smart, téléphone, crépière Vosges	960	928	32
Literie matelas et sommier (Jura)	13 990	10 726	3 264
Canapé 2 places (Dijon)	336	183	153
2 banquettes clic clac 140x190 (Vosges)	2 278	494	1 784
Petit mobilier Vosges	1 008	79	929
Réfrigérateur 2 portes Sharp Vosges	415	17	398
Cuisinière induction catalyse Beko Vosges	565	23	542
Jura plaques induction, ustensiles, couettes, luminaires...	1 422	17	1 405
Jura lave linge	1 464	95	1 369
<u>Sud-Ouest (restaurant)</u>			
Natural design tables chaises	38 777	38 777	-
Mobilier nitro 4 chaises louis noir	1 157	1 157	-
Natural design mobilier	1 656	1 656	-
Mobilier cafétéria	7 027	7 027	-
Mobilier étage	2 266	2 266	-
Lave linge Indesit et sèche linge Beko Chastreix	899	55	844
<u>Nord-Ouest</u>			
Literie (Bourgenay)	1 179	440	739
Canapé convertible, matelas, sommier (Bourgenay)	2 706	1 010	1 696
Réfrigérateur (Rennes)	499	188	311
Mobilier divers (Bourgenay)	5 023	336	4 687
Buffet Twiggy placage chêne Bourgenay	410	27	383

Immobilisations	Valeur brute	Amortissement cumulés	Valeur nette comptable
<u>Matériel d'activité et outillage</u>	39 764	37 780	1 984
<u>Nord-Ouest</u>			
Matériel détenu au 31-12-2015 (détaillé en annexe)	267	267	-
Nettoyeur vapeur	900	900	-
Canapé (Orléans)	1 148	1 148	-
Barnums (Caen)	794	794	-
Baby-Foot (Nantes)	599	599	-
2 tentes (Nantes)	734	734	-
<u>Sud-Est</u>			
Matériel Yamba sono Clermont	2 028	2 028	-
2 vélos Grenoble	700	700	-
Vélo Grenoble	230	230	-
Machine à café (Clermont)	430	147	283
<u>Nord-Est</u>			
Lave linge Hotpoint Ariston Jura	605	605	-
Sèche linge Miele Jura	1 005	1 005	-
Armoire réfrigérée Estair Besançon	1 559	1 559	-
2 vélos (Strasbourg)	1 060	1 060	-
Stella Babyfoot (Lille)	1 239	950	289
Baby-foot (Strasbourg)	1 070	223	847
<u>Sud-Ouest</u>			
Matériel d'équipement Chastreix	8 600	8 070	530
New park baby foot	1 320	1 320	-
Limoges baby foot Bonzini b 90	1 696	1 696	-
Limoges pagoda white 4*8	1 017	1 017	-
Limoges table round bar	1 427	1 427	-
Carcans cuisinière à gaz	649	649	-
Carcans micro ondes carcans	163	163	-
Carcans indesit machine à laver	356	356	-
Carcans sommier 140 à lattes	128	128	-
Vendargues baby-foot	1 358	1 323	34
<u>Sud-Ouest (restaurant)</u>			
2 chariots de service	1 213	1 213	-
Machine à café n°1	2 086	2 086	-
Machine à café n°2	2 086	2 086	-
Essor vaisselle + matériel cuisine	2 579	2 579	-
Essor bac inox + poêle	129	129	-
Armoire réfrigérée	588	588	-
<u>Matériel pour prêts :</u>	26 197	8 981	17 217
<u>Sud-Est</u>			
Nettoyeur haute pression	401	401	-
Nettoyeur haute pression	360	360	-
Broyeur Viking	690	690	-
Scarificateur	459	459	-
Taille-haie	649	649	-
Chaises et tables pour prêt (Clermont)	879	674	205
2 tables de pique-nique (Clermont)	598	458	140
2 barnums acier 3x6m blanc (Grenoble)	1 462	259	1 203
<u>Sud-Ouest</u>			
Vélo Bayonne (Bordeaux)	425	411	14
Sonorisation (Montpellier)	1 223	471	752
Set de projecteurs LED (Toulouse)	599	108	490

Immobilisations	Valeur brute	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
<u>Nord-Est</u>			
Outillage divers Reims	859	831	29
Vélo de ville Elops 540 (Nancy)	595	103	492
Tables, bancs, chaises, fauteuils (Nancy)	1 616	268	1 348
2 barnums Prestige 3x6m (Nancy)	2 804	455	2 349
3 barnums Prestige 3x6m (Strasbourg)	4 444	397	4 047
<u>Nord-Ouest</u>			
Broyeur Bosch (Rennes)	419	159	260
Barnum (Rennes)	866	343	523
Sonorisation (Rennes)	2 177	813	1 364
Barnum Alu Pro 3x4,5m (Caen)	1 060	229	831
2 kayaks, 2 paddles et équipements liés (Nantes)	1 372	239	1 133
Nettoyeur Kärcher SC 4 (Nantes)	306	53	253
Vidéoprojecteur XGIMI MoGo 3 Pro (Nantes)	599	104	495
Enceinte bluetooth (Nantes)	400	37	363
3 tentes de réception, kit anti-tempête, sacs de lestage (Nantes)	936	9	927
<u>Matériel de transport :</u>	42 403	42 403	-
<u>Nord-Est</u>			
Ford Transit Lille 385CZB59	21 963	21 963	-
Renault Master Dijon AF-196-XT	10 600	10 600	-
Ford Transit TDCI Besançon BK723NT	9 840	9 840	-
<u>Immobilisations corporelles en cours</u>	1 721	-	1 721
Travaux chauffage Chastreix	1 721	-	1 721
<u>Immobilisations financières</u>	102 470	40 770	61 700
<u>Nord-Ouest</u>			
10 parts SCIC OHE	1 000	-	1 000
<u>Sud-Est</u>			
Parts Club Hôtel	101 470	40 770	60 700
<u>Sud-Ouest</u>			
Total des immobilisations	1 960 810	1 508 402	452 409

Annexe 3 : circularisation bancaire transmise par la Société Générale

1 Comptes courants :

Solde au 31/10/2025 des divers comptes ouverts en nos livres :

Compte n° 03010 00037297286	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	29 809,60 EUR
Compte n° 03010 00037297294	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	10 345,96 EUR
Compte n° 03010 00037297401	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	5 420,36 EUR
Compte n° 03010 00037297419	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	9 145,95 EUR
Compte n° 03010 00037297427	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	6 702,13 EUR
Compte n° 03010 00037297435	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	4 585,82 EUR
Compte n° 03010 00037297443	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	4 538,45 EUR
Compte n° 03010 00037297450	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	3 451,50 EUR
Compte n° 03010 00037297468	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	8 711,50 EUR
Compte n° 03010 00037297476	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	10 729,20 EUR
Compte n° 03010 00037297484	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	8 410,54 EUR
Compte n° 03010 00037297492	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	346,64 EUR
Compte n° 03010 00037297500	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	9 003,54 EUR
Compte n° 03010 00037297518	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	6 259,67 EUR
Compte n° 03010 00037297526	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	5 986,82 EUR
Compte n° 03010 00037297534	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	8 403,35 EUR
Compte n° 03010 00037297542	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	4 950,64 EUR
Compte n° 03010 00037297559	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	11 569,94 EUR
Compte n° 03010 00037297567	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	6 526,15 EUR
Compte n° 03010 00037297575	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	12 244,70 EUR
Compte n° 03010 00037297583	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	5 716,55 EUR
Compte n° 03010 00037297591	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	1 715,15 EUR
Compte n° 03010 00037297609	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	3 634,69 EUR
Compte n° 03391 00050040387	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	2 208,47 EUR
Compte n° 03391 00050060039	COMPTE COURANT ASSOCIATIONS	Créditeur de	11 985,72 EUR
Compte n° 03391 00053036716	COMPTE SUR LIVRET ASSOCIATIONS	Créditeur de	3 334 262,00 EUR
Compte n° 03391 00153036716	COMPTE SUR LIVRET ASSOCIATIONS	Créditeur de	2 564 064,26 EUR

2 Montant des intérêts et arrêts de compte non journalisés au 31/10/2025 :

Néant

3 Limite des découverts et plafonds d'escompte autorisés :

Néant

4 Les personnes habilitées à faire fonctionner les comptes de la société sur nos livres étaient les suivantes :

Agissant séparément et toutes les opérations sont autorisées

Prestation : 300030000000301000037297286

- PUJO THIERRY

Prestation : 300030000000301000037297294

- PUJO THIERRY

Prestation : 300030000000301000037297401

- PUJO THIERRY

Prestation : 300030000000301000037297419

- PUJO THIERRY

Prestation : 300030000000301000037297427

- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297435
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297443
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297450
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297468
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297476
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297484
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297492
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297500
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297518
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297526
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297534
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297542
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297559
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297567
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297575
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297583
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297591
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000301000037297609
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000339100050040387
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000339100050060039
- PUJO THIERRY
Prestation : 300030000000339100053036716

- PUJO THIERRY

Prestation : 300030000000339100153036716

- PUJO THIERRY

Prestation : Toutes prestations

- GUILCHER JEAN-HERVE

Agissant séparément avec des pouvoirs limités

Prestation : 300030000000301000037297518

- SERGENT ANGELIQUE

Prestation : 300030000000301000037297559

- HOWLETT JULIE

Agissant conjointement avec des pouvoirs limités

Prestation : 300030000000301000037297419

- ARVOR ANNE

Prestation : 300030000000301000037297427

- LEFRANCOIS CAROLE

Prestation : 300030000000301000037297435

- GENEVOIS PATRICK

Prestation : 300030000000301000037297443

- HEITZ PHILIPPE

Prestation : 300030000000301000037297468

- ROUSSELLE PHILIPPE

Prestation : 300030000000301000037297484

- SABOUREAU ANNE-SOPHIE

Prestation : 300030000000301000037297492

- RUIZ GABRIE

Prestation : 300030000000301000037297567

- LAEMMEL CHRISTIAN

Prestation : 300030000000301000037297591

- DEBIEF ERIC

Prestation : 300030000000301000037297609

- KRIM MATHIEU

5 Détail des prêts, crédits et avances consentis (et garanties associées) et non remboursés au 31/10/2025 :

Néant

6 Détail par bordereau des effets détenus chez Société Générale non échus à la date du 31/10/2025 :

Néant

7 Détail des garanties données en faveur de Société Générale, au titre de crédits consenties à des tiers :

Néant

8 Détail des cautions et avals qui nous auraient été donnés par une autre personne physique ou morale :

Néant

9 Titres et placements détenus à la Société Générale :

Néant

10 Détail des engagements par signature souscrits par la Société Générale pour le compte de la Société :

Néant

11 Détail des opérations de marchés (Achat/Vente à terme, devises ou titres) engagées auprès de Société Générale et non dénouées :

Néant

12 Autres :

Néant

Annexe 4 : circularisation bancaire transmise par le Crédit Coopératif

Objet : Contrôle des comptes

Bordeaux, le 10 décembre 2025

Monsieur

Suite au courrier de notre client commun CSE DU RESEAU FRANCE 3 concernant l'arrêté de ses comptes au Crédit coopératif à la date du 31/10/2025, nous vous prions de trouver ci-après, repris par rubrique, les renseignements demandés (données fournies sauf erreur ou omission).

Solde des comptes ouverts

CSE DU RESEAU FRANCE 3

● COMPTE COURANT n ° 42559 10000 08003995921 :	+	53 798,44 €
● LIVRET B n ° 42559 10000 01094560629 :	+	70 960,98 €
Intérêts courus et non échus : 354,81 €		

Montant des intérêts, commissions et frais non imputés

● COMPTE COURANT n ° 42559 10000 08003995921

Intérêts créditeurs :	0,00 €
Intérêts débiteurs :	0,00 €
Commission et frais :	77,16 €
Frais de tenue de compte :	180,00 €

Plafond d'autorisation

Néant

Nom des personnes habilitées pour le fonctionnement des comptes

Monsieur GUILCHER JEAN HERVE	REPRESENTANT LEGAL SECRETAIRE GENERAL
Monsieur PUJO THIERRY	TRESORIER
Comptes :	42559 10000 01094560629 42559 10000 08003995921
Monsieur MOUCHEL PIERRE	
Comptes :	42559 10000 01094560629 42559 10000 08003995921

Détail des emprunts ou avances non remboursés

Néant

Détail des cautions bancaires et avals

Néant

Montant des effets détenus

Néant

Encours des crédits consentis dans le cadre de la loi Dailly

Néant

Détail des titres et placements

● PARTS SOCIALES n ° 42559 10000 37077005622	Valorisation :	15,25 €
CCOOP PARTSOC MARCHES DOMESTIQUES		
QS00078449451000 Nombre de parts : 1		

Engagements par signature (crédits documentaires, avals fournisseurs, autres cautions)

Néant

Annexe 5 : circularisation bancaire transmise par la Caisse d'Epargne

En attente retour de la banque